

royaliste

université

N° 28
Mars-Avril 84
prix : 3 F
sup. à «Royaliste» 401

Lilium grammaticae magistri wilhelmi uocet.



éditorial:

ECOLE PRIVÉE : LA FAUTE

«C'est plus qu'un crime, c'est une faute». Ainsi Fouché s'était-il exprimé en apprenant l'assassinat du duc d'Enghien sur ordre du Premier Consul. Il soulignait par là l'absurdité d'un acte que rien ne pouvait justifier et qui à jamais salirait la mémoire de son auteur. Comme cette phrase de Fouché s'applique bien aux socialistes dans leur soif enragée de faire disparaître le dualisme scolaire ! C'est une faute qui pourrait leur coûter le pouvoir mais qui surtout compromet les chances d'une rénovation dans son ensemble du système éducatif. Alors pourquoi agissent-ils ainsi ?

Les raisons ne manquent pas ; politiques d'abord. 1984 est la dernière année sans échéance électorale proche d'ici à 1988. C'est donc maintenant qu'il faut donner des gages au «peuple de gauche» en espérant que les autres oublieront assez vite leur rancœur, d'autant que les mutations industrielles mécontentent le peuple de gauche. Pauvres socialistes qui donnent déjà l'image d'un pouvoir à bout de souffle qui subit plus qu'il ne gouverne. Heureusement que la Vème République les maintient à bout de bras.

Raisons politiques au vrai sens du terme également : depuis deux ans nous assistons à l'écroulement des mythes qui constituent la culture de gauche, grands principes auxquels se réfèrent régulièrement les socialistes : la lutte des classes, le Progrès, le sens de l'histoire, 36 et le Front populaire. Or la crise de la société industrielle a brisé le lien social a remplacé la lutte des classes par la lutte des castes; le 10 mai n'a pas engendré un nouveau juin 36 avec ses grèves unitaires dans la bonne humeur, les modèles économiques sont périmés et faire payer les riches ne suffit pas.

Reste la laïcité; ça c'est du solide; les Français y tiennent, elle est liée à l'histoire de la République. Hélas, trois fois hélas pour le gouvernement, les manifestations de Bordeaux, Lyon, Rennes, Lille et Versailles ont montré que les Français étaient attachés au pluralisme scolaire. Comme le disait récemment Jacques Julliard (1) « Les partis n'ont guère de capacité à analyser un mouvement social ou historique. Ils ont une analyse de l'historique fixée. Dans les congrès aucune réflexion n'est menée sur l'évolution de la société. Le drame de la démocratie est que les organes qui sont chargés de l'animer soient aussi étrangers à la société dans laquelle ils vivent. » Et il est vrai que le P.S. n'a pas perçu l'évolution de l'opinion depuis 1959, et son attachement de plus en plus grand au dualisme scolaire aidée en cela par la dégradation régulière du service public.

Mais le jeu des partis le permettrait-il ? Ostrogorski a montré que les partis avaient pour unique fonction de prendre le pouvoir et non de développer des projets politiques (2). Aussi constituent-ils des clientèles qui les portent au pouvoir. Mais une fois au pouvoir, on réalise que ces clientèles ne sont pas forcément compatibles avec l'intérêt général, on s'efforce de

les satisfaire faute de pouvoir rassembler et d'avoir un projet cohérent. Pierre Mauroy est le symbole de cette politique pratiquée aujourd'hui; apparachik de la S.F.I.O. puis du P.S. il a été nourri de cette culture de gauche qui s'effondre mais dont il ne peut percevoir la fin. Son rôle a été déterminant dans les nouveaux développements du dossier de l'école privée.

Dans cette affaire cependant la droite n'est pas exempte de reproches. En annonçant le dépôt de 17000 amendements Alain Madelin montrait bien que l'ambition de l'opposition lors du prochain débat à l'Assemblée sur le premier projet de loi d'Alain Savary était de faire de la résistance de nuire au pouvoir et non d'entamer un véritable débat sur les finalités de l'enseignement et ses problèmes actuels. Cette attitude purement négative nuit autant à la démocratie que les scores électoraux d'un Jean-Marie Le Pen.

Reste François Mitterrand; c'est lui qui en dernier ressort dira s'il faut oui ou non mettre à mort l'enseignement privé. Pourra-t-il s'abstraire des idées reçues et des groupes de pression laïcards ? Il faudrait pour cela qu'il ait un projet politique clair et cohérent susceptible de rassembler les Français, mais ce ne semble plus être le cas.

Jean-Marie TISSIER

(1) Entrevue avec Jacques Julliard dans *Royaliste* N°394.

(2) Mosei Ostrogorski - *La démocratie et les partis politiques* - Seuil.

Presse au crible :

UNE PUISSANCE FINANCIERE ET MILITANTE

Le CNAL, nous le rappelions précédemment a été créé en 1963 pour faire supprimer la loi Debré de 1959 sur les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat. Il s'est très rapidement constitué en un groupe de pres-

sion très puissant du point de vue militant mais aussi financier, grâce à ses ramifications dans le monde laïque comme le montrait récemment l'hebdomadaire « Le Point » (1).

En premier lieu, il y a les syndicats avec, au premier titre, la FEN qui regroupe 49 syndicats d'enseignants ou d'instituteurs dont le SNES et le SNI, des associations comme la ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente au budget national de 400 millions de francs et 1 milliard entre 100 fédérations d'œuvre laïque. On y trouve aussi le syndicat de parents d'élèves Andrieu, plus d'un million d'adhérents, et la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale. Ces syndicats et associations parties intégrantes



du CNAL sont liés organiquement à d'autres organisations laïques au sein du CCOMCEN, comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Education nationale; parmi ces organisations on trouve la CAMIF deuxième entreprise française de vente par correspondance après La Redoute, la MIFREN, mutuelle de retraite des instituteurs dont les actifs

s'élèvent à 2,5 milliards et qui possède un patrimoine immobilier de 75 000 m² à Paris en hôtels particuliers, immeubles et bureaux. On trouve aussi la CASDEN BP au dixième rang des banques populaires; ou la MGEN, mutuelle de l'éducation nationale, 40 établissements de soin, 4,2 milliards de budget sans les assurances comme la MAIF ou la MOCEN dont la première a un budget de 3,4 milliards et la seconde d'un milliard «seulement»; mais un dixième du parc automobile français; enfin, par l'intermédiaire du CCOMCEN, le CNAL est lié à des organisations comme Jeunesse au plein air qui regroupe 27 associations dont la Fédération Léo Lagrange (dont a fait partie Pierre Mauroy) et quelques soixante autres organisations comme la Fédération des centres musicaux ruraux, l'Association des donneurs de sang, les Arts et la Vie...

Comme le dit Liliane Delwasse dans «Le Point», «les enseignants peuvent vivre, travailler, consommer et vieillir à l'ombre de l'instruction publique».

Mais, outre ce lien organique, il existe souvent des liens personnels entre ces organisations. Ainsi Pierre Bertelet président de la MOCEN est directeur administratif de la FEN, le trésorier général de la ligue de l'enseignement est au conseil d'administration de la CASDEN. Le président de la MIFREN, René Teulade, est vice-président de la CASDEN.

Or c'est la MIFREN qui loge le P.S. dans les somptueux bâtiments de la rue de Solferino, cela explique aisément certaines déclarations en faveur de la laïcité; n'oublions pas non que nombre de militants du SNI (Syndicat National des Instituturs) syndicat membre de la FEN et donc du CNAL sont membres du Parti socialiste. On comprend l'em-

pressement des socialistes à satisfaire le peuple de gauche.

Soulignons enfin les liens entre laïcité et franc-maçonnerie, le CNAL étant soutenu depuis ses origines par la Libre Pensée, l'Union rationaliste et le Grand Orient de France, ce qui, néanmoins, ne constitue pas l'ensemble de la franc-maçonnerie.

Le CNAL peut donc compter sur toute une nébuleuse laïque pour reprendre une expression du «Point», une nébuleuse puissante qui peut se passer de défilé dans la rue pour le démontrer. Or le P.S. y est étroitement lié; le gouvernement, même s'il le souhaite, pourra-t-il en faire abstraction ?

Eric LAMBERT

(1) «Le Point», 30 janvier - 5 février 84.

LA LAÏCITÉ : UNE IDEOLOGIE ...

Le combat incarne un certain nombre d'idées reçues sur l'école et l'individu auxquelles les laïcards sont profondément attachés. Ainsi l'école publique a alphabétisé la France, constitué son unité dans le respect de chacun; elle se fonde sur la liberté individuelle et pour que celle-ci soit garantie elle doit prendre la forme d'un service public unifié à l'Etat. Or toutes ces propositions sont fausses.

L'école publique alphabétisée la France ?

François Furet a montré qu'à la fin des années 1770 la majorité des enfants passait par une école qui était bien souvent publique (1).

Elle a constitué la nation française ?

Eugen Weber démontre dans son livre sur la fin des terroirs que la chanson française a été un canal très important de compréhension de l'idée patriotique, bien plus que l'école... et que le curé et l'instituteur ont ensemble assuré la francisation du pays (2).

La laïcité c'est le respect de tous, donc la neutralité ?

Jules Ferry déclarait lui-même le 26 juin 1879 : Nous attribuons à l'Etat le seul rôle qu'il puisse avoir en matière d'enseignement et d'éducation... Il s'en occupe pour maintenir une certaine morale d'Etat, certaines doctrines d'Etat qui importent à sa conservation. Quelle bienveillante neutralité ! Mais comme l'écrivait Jacques Ellul, aucune autre pensée ne doit être diffusée auprès

de la jeunesse que celle de la «science», de la patrie, du scepticisme, de l'indifférence religieuse. Mais cela ne paraît pas acceptable dans une société pluraliste. Il faut qu'à l'école il y ait diverses orientations et après tout diverses écoles» (3).

La laïcité est le garant de la liberté de l'individu, du citoyen ?

Mais quelle est cette liberté individuelle que les laïcs conçoivent en dehors du cercle naturel qu'est la famille au sens étroit ou élargi et qui lui permet de vivre ? Si l'enfant n'appartient pas à sa famille comme dit le CNAL pourquoi appartiendrait-il à l'Etat ? Enfin quelle est cette conception déterministe de l'individu incapable d'appréhender, d'utiliser à sa manière les connaissances qu'il reçoit; nombre de nos actuels ministres sont passés par des écoles privées et n'ont pas apparemment versé dans le cléricisme ou la réaction.

La laïcité implique l'existence,

d'un service public unique d'éducation lié à l'Etat ?

Le texte de Jules Ferry précité le montre bien; la neutralité de l'école est incompatible avec un service public d'éducation. Cette vision des choses par ailleurs erronée ne tient pas compte de la principale mission de l'école : la transmission comme nous le rappelait lors d'un récent mercredi de la N.A.R., Jean-Paul Dollé. Que voulons-nous transmettre aux générations futures ? Que veulent-elles recevoir de nous ? Ce n'est certes pas à l'Etat d'en décider sinon le totalitarisme s'installe. Comme l'écrivait Claude Lefort : «Louis XIV a peut-être dit l'Etat c'est moi, mais Staline aurait pu dire la société c'est moi.» (4). La laïcité

est le contraire de l'auto-organisation de la société, c'est la société enfermée dans un cadre uniformisateur et sclérosant.

Non décidément les laïcards ne sont pas crédibles. Ils charient avec eux une idéologie issue du XIXème siècle totalement passiste. La gauche peut-elle en prendre conscience au risque de mettre en cause sa propre identité ?

André VIVIER

(1) Cf «Royaliste-Université» N°14, l'article sur «Jules Ferry, un mythe républicain».

(2) Cf Eugen Weber «La fin des terroirs», Seuil et l'entretien avec cet auteur dans «Royaliste» N°390.

(3) «Le Monde», 8 décembre 1983.

(4) Claude Lefort «L'invention démocratique», Fayard.

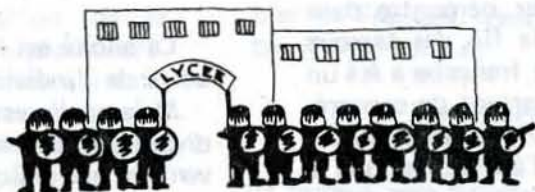
citée». Demandons à n'importe quel lycéen de nous expliquer ce qu'est la politique pour lui; nous entendons des balbutiements se bornant à «communistes, jeunesnes giscardiennes», etc. Mais entrer dans les cadres politiques des adultes, n'est-ce pas prendre un coup de vieux, renoncer à sa jeunesse insouciante ? Et d'autre part, à quoi bon tenter d'ébranler cet inébranlable qui sombre dans l'exploitation de l'homme par l'homme ? Et puis il y a le sombre avenir, la guerre nucléaire. A quoi bon ? D'autres pensent que la politique est affaire des politiciens, tout comme la psychologie est affaire des psychologues...

Mais la politique est-elle une science en elle-même, semblable aux autres sciences ? Requiert-elle des experts ?

Nous nous heurtons-là à la gigantesque question du pouvoir politique.

Mais dirons-nous qu'aujourd'hui, l'exercice de la politique nécessite une disposition vraiment supérieure aux autres fonctions sociales ? Est-ce le cas pour M. Le Pen ou M. Krivine ? Faut-il les laisser seuls s'occuper de la France, s'occuper de nous en fin de compte, sans se préoccuper d'aucune de leurs actions ? Faut-il devenir les pions d'un échiquier géant manipulé, par un «expert», et dès qu'une de ses actions ne nous plaît pas, pleurnicher afin qu'il récupère sa faute ? Cette conception de certains anarchistes semble pour le moins erronée ! C'est, semble-t-il plutôt, aux éléments de la société de la faire avancer, en se coordonnant à ses besoins vitaux, au lieu de s'occuper frileusement de ses petites affaires en se laissant gouverner !

LA QUESTION POLITIQUE DANS LES LYCEES



DÉSINTERET RÉEL OU CARENCE D'INFORMATION

«La politique, c'est l'affaire des hommes d'Etat !» Combien de fois avons-nous entendu cette affirmation, venant du public lycéen ? Affirmation souvent désarmante du fait de son amère résignation. Résignation ? Nous dirons plutôt que c'est un état de fait qui «va de soi», à propos

duquel on ne s'est jamais trop interrogé; mais «c'est comme ça !».

UN DÉSINTERET DU MONDE ACTUEL

Eh oui ! nous ne pouvons que constater que la politique n'intéresse souvent plus les lycéens. Mais accordons-nous d'abord sur le terme «politique» qui, étymologiquement, signifie «vie de la

UN MANQUE TOTAL D'INFORMATION

Si ceci est admis, le désintérêt lycéen de la politique ne semble plus s'expliquer. Pourtant un sondage de 1981 paru dans l'«Etudiant», révélait que 80%



des lycéens pensent «qu'aucune organisation politique ne représente actuellement leurs analyses et leurs espoirs».

Cependant, quand on voit que 67% des lycéens pensent que «l'humanité vit une période de régression généralisée», on constate qu'il subsiste quand même une certaine conscience.

La peur de militer ou de s'engager dans un parti, cette situation d'incertitude et de flottement expose évidemment les lycéens à l'influence des profs, qui détiennent une certaine supériorité et sont, eux, souvent convaincus.

On constate toutefois que, si les lycéens refusent l'endoctrinement de la part des adultes ou des militants, ils font souvent preuve d'un intérêt pour la discussion (tant sur l'écologie, les droits de l'homme ou la Guerre) et d'un désir de s'informer librement.

L'activisme politique au lycée est donc rejeté, précisément pour pouvoir librement «discuter politique» sans parti pris.

Mais il est bien joli de faire table rase, de discuter, et d'envisager frénétiquement un programme social dans l'enthousiasme

quasi-général d'un petit groupe de lycéens grisés par l'imagination, si on ne possède pas un minimum de moyens pour parvenir à ses fins !

Il est nécessaire d'avoir un minimum de cohérence dans les idées, de fonder ses idées sur un minimum de réalisme pratique, de les partager avec un maximum de personnes avant d'envisager une quelconque action.

LA NECESSAIRE INFORMATION

Devant cette peur de l'avenir, ce refus des partis, mais ce désir de s'informer et de discuter librement émanant d'une grande partie des lycéens, il semble que la NAR, qui répond pleinement aux recherches et interrogations de ces lycéens qui, pas très sûrs d'eux, veulent toutefois garder leurs opinions et les confronter, commettrait une erreur en les négligeant.

On me répliquera que la NAR ne cherche pas à recruter dans ses rangs tout «gibier» paumé qui apparaît à l'horizon.

Mais il paraît absolument nécessaire de faire connaître les idées de la NAR aux lycéens, afin qu'ils puissent choisir librement.

Bien sûr, cette tâche comporte bien des difficultés, parmi lesquelles cet inévitable préjugé devant les royalistes, surtout de la part des lycéens. Royalistes ? Ils ont tout de suite à l'esprit, si ce n'est pas l'Ancien Régime, de type «dictatorial» d'après ce qu'on leur enseigne trop souvent. Une approche par des côtés qui intéressent directement les lycéens se montre nécessaire pour commencer.

Par exemple, le classique mais toujours actuel problème de la conscription, celui de la Défense nationale, celui du Pacifisme, celui d'une nouvelle citoyenneté pour demain, les analyses de la NAR aussi bien sûr le capitalisme américain que sur le totalitarisme soviétique, etc.

Cette information devrait se concrétiser par des collages, des distributions de tracts (il faudrait tirer des tracts spécifiquement lycéens), des exposés et des réunions d'information au sein du lycée, etc. Le public lycéen, trop souvent négligé, doit pourtant savoir qu'aujourd'hui, en 84, il est possible «d'imaginer autre chose».

Olivier LESPEDES

LE CLAN LAIC AU PIED DU MUR

Négociations sur l'avenir de l'enseignement privé :

Après le refus des propositions d'Alain Savary du 18 octobre comme base de négociation par les laïcs et les tenants du privé, le ministre de l'éducation en a formulé de nouvelles le 14 janvier face auxquelles les catholiques ont fait preuve d'habileté tactique.

Nous l'avions vu dans un précédent article, Alain Savary avait le 18 octobre 1983 présenté une série de propositions comme base de discussions à l'élaboration d'un projet de loi devant modifier les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat. Ce texte s'était efforcé de satisfaire tout le monde et comme il va de soi en pareil cas n'avait satisfait personne. Les partisans du privé refusaient la création des E.I.P. et la nomination des chefs d'établissements par l'Etat. Les partisans du public rejetaient tout maintien du dualisme scolaire, et les projets d'établissement. Cependant Mgr Vilnet déclarait que toute discussion n'était pas à exclure. Le CNAL quant à lui

refusait toute négociation sur cette base comme le signifiait au président le 8 novembre 1983 Jacques Pommatau.

Savary devait se remettre au travail. La fin du mois de novembre et la première quinzaine de décembre furent marqués par les manifestations laïques, conspuant un pouvoir trop complaisant à l'égard des cléricaux et un ministre de l'éducation coupable de vouloir délaïciser l'enseignement public. Le P.S. et le P.C. s'engageaient totalement dans les manifestations et le Congrès de Bourg-en-Bresse annonçant le début de la reconquête de l'opinion réclamait l'accélération des négociations sur le dualisme scolaire. Il est vrai que la politique de rigueur est mal perçue dans l'opinion, il faut lui donner un gage de bonne volonté. Raisonnablement imbécile mais qui est entendu par le Premier ministre.

Le 7 décembre, invité à un dîner-débat organisé par le journal «Tribune juive», il annonce que le ministre de l'éducation fera d'ici à la fin de l'année de nouvelles propositions en vue du règlement du problème par voie législative dès la session de printemps du Parlement. Cette déclaration fait l'effet d'une bombe; le ministère de l'éducation nationale gêné répond qu'il n'est pas au courant. Cependant au cours du conseil des ministres du 21 décembre Alain Savary formule de nouvelles propositions qui sont adressées aux différents partenaires le 14 janvier 1984.

Cette fois le texte fait explicitement référence au grand service public laïc de l'éducation. Il accélère les délais impartis pour la conclusion du dossier; tout doit être fini en 1986. Comme dans le premier texte mais cette fois-ci l'accord des parties n'est plus nécessaire à la présentation d'un texte de loi ce qui relativisait le calendrier proposé et donnait un caractère consensuel à toute transformation. Doivent être résolus les problèmes du premier groupe c'est à dire la création des E.I.P., la titularisation des personnels enseignants,

la carte scolaire, l'application de la réforme Legrand à tous les collèges étant renvoyée aux calendes grecques le CNAL ayant fait savoir qu'il n'y aurait pas de réforme de l'enseignement sans unification préalable ce qui est parfaitement contradictoire. Les deux autres groupes de problèmes jugés plus difficiles (c'est un euphémisme) seront réglés en 1985 et 1986.

Dès le 15 janvier l'enseignement catholique annonce qu'il ne négociera pas sur cette base, du moins en ce qui concerne les E.I.P., et la titularisation des personnels mais, en la matière, il s'engage à formuler des contre-propositions; pour la carte scolaire et les conditions de passation des contrats avec l'Etat et les collectivités territoriales, l'enseignement privé accepte le principe des discussions. Le CNAL reste silencieux attendant pour réagir officiellement les contre-propositions catholiques.

Le Comité National de l'Enseignement catholique crée habilement un temps mort qui donnera d'autant plus d'écho aux manifestations qu'il organise pour occuper la rue et montrer le soutien dont il bénéficie de la part de l'opinion publique. Les partisans du privé défilent toujours plus nombreux à Bordeaux le 22 janvier, à Lyon le 19, à Rennes le 18 février, à Lille le 25 et à Versailles le 4 mars. C'est à peine si est annoncé par la presse des discussions sur les points acceptés le 31 janvier au ministère de l'Education Nationale, négociations qui s'avèrent très tôt difficiles.

Le père Guiberteau trouvant trop ambiguës les propositions formulées; les écoles pourront-elles être majoritaires dans les commissions chargées de répartir les dotations ?

Les contre-propositions catholiques sont rendues publiques le 5 février. A la place de la titularisation sur place est préconisée la création d'un statut spécifique des enseignants du privé, ceux-ci recevant les mêmes rémunérations à égalité d'échelon et de

compétence et d'une rémunération minimum en cas d'absence de poste. Ce qui permet de tenir compte de la spécificité des établissements privés, de simplifier la gestion des établissements la coexistence de deux statuts différents au sein d'un même établissement pouvant poser problème. La titularisation sur place et par volontariat constituant un super-privilège dont il n'est pas certain qu'il soit conforme aux principes de notre droit public. Les E.I.P. sont remplacés par des Groupes Publics d'Intérêt éducatif. Ils remplissent les mêmes fonctions : répartir les emplois et les moyens financiers. Cependant les G.P.I.E. sont composés à majorité de représentants des écoles privées les représentants de collectivités territoriales étant majoritaires dans les E.I.P. Sont adjoints deux représentants des collectivités territoriales, deux du préfet, le préfet et le recteur pouvant siéger avec voix délibérative. Voilà qui permet l'ouverture de l'école sur la région et le secteur public, décentralisation oblige, n'est-ce pas messieurs les socialistes ? et garantit l'autonomie des établissements, et que veulent voir également respectées les dirigeants des écoles juives.

Le CNAL dès le 7 février rompt enfin le silence et juge les propositions du CNEC inacceptables; il dénonce par ailleurs la récupération par l'opposition des manifestations en faveur de l'école privé et leur caractère réactionnaire. Il demande enfin au Parlement de légiférer sentant la situation lui échapper comme le reconnaissent certains députés socialistes qui se demandent si on ne pourrait reporter sine die un projet de loi sur la question du Privé. Gageons que le Comité d'étude sur la laïcité créé au Parlement sur l'initiative d'André Laignel s'efforcera de leur forcer la main. Une affaire à suivre.

R. PASTINELLI

REQUIEM

Alors : qu'est-il advenu de cet étrange projet de réforme de l'enseignement supérieur ?

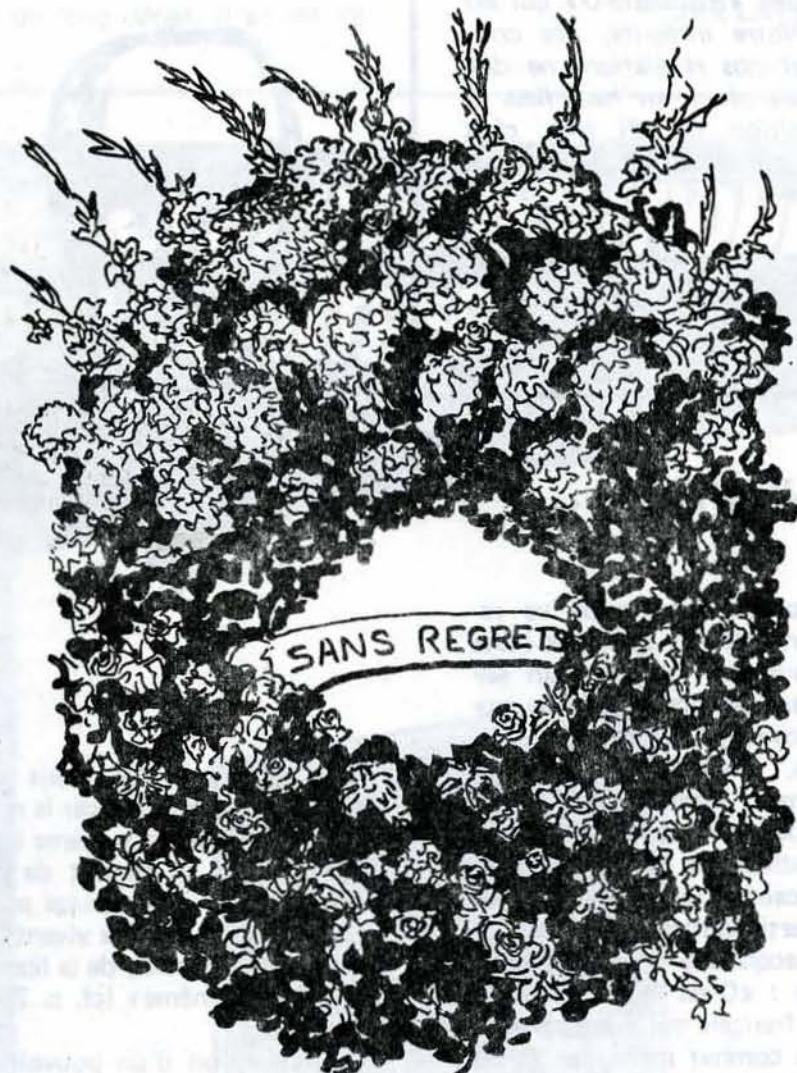
Eh bien la commission mixte paritaire, réunie le premier décembre pour une seule matinée, n'a rien trouvé à redire sur son contenu ! Quant à l'Assemblée Nationale, lieu de discussions et de débats « démocratiques », elle l'a laissé passer en deux jours - à peine le temps que met notre

Premier ministre pour changer trois fois d'opinion. Curieuse et triste fin pour une réforme qui, aux dires même de notre cher Alain Savary, engage l'avenir de la nation, requiert une adhésion unanime et nécessite la participation de tous.

De toute manière, qui pouvait encore s'y opposer ?

LES ETUDIANTS ?

Ils ont vu les partiels se profiler à l'horizon, et puis on ne manifeste pas en plein hiver (les nombreux vêtements ralentissent



la course et les pavés glissent entre les doigts gourds).

LES PROFESSEURS ?

La lettre ouverte de Savary aux enseignants a eu le même effet que celle de mad Max (Gallo) aux intellos; immédiatement le tollé s'est déclenché contre le ministre de l'Education. Mais la rébellion a fait long feu et seuls quelques francs-tireurs lancent encore l'invective.

LES PARLEMENTAIRES ?

Avec leurs milliers d'amendements bidons, ils n'avaient qu'une idée en tête : pousser la majorité à bout. Ils ont réussi, ils sont contents (mais la réforme, ils s'en battent l'œil).

Faire-part :

- la révolte étudiante est morte,
- l'opposition des députés est oubliée,
- la fronde des enseignants est moribonde.

DE PROFUNDIS.

L.G.

EN BREF

RESULTATS

Elections du Conseil Supérieur des Universités (organisme consultatif gérant les carrières des enseignants, élu pour 6 ans).

Dans le premier collège (profs de rang magistral), face à une inflation de listes « diverses » (48% des voix), la Fédération autonome des enseignants du supérieur (18%) et le SNESUP-FEN (17%) se taillent la part du lion. Pour ses débuts, l'association « Qualité de la science française » (fondée par Laurent Schwartz) fait un tabac avec 13% des voix. Le SGEN-CFDT se plante avec 3%.

Dans le second collège (assistants et maîtres-assistants) au contraire, la gauche est majoritaire : 41% pour le SNESUP-FEN et 19% pour le SGEN-CFDT. La fédération autonome trébuche avec 11% des voix et l'association « Qualité de la science » s'étale avec 4%. Vu la nette politisation de ce scrutin, les « divers » ne totalisent que 22%.

ELECTIONS UNIVERSITAIRES

Le classique leitmotiv « à gauche c'est la débandade » revient encore cette année. Et de fait, l'UNEF Solidarité-Etudiante (communiste) continue de décliner avec 18% des voix (contre plus de 21% en 1983). Idem pour l'UNEF Indépendante et démocratique (socialistes et trotskistes) qui tombe de 20% à 17% des suffrages. Mais où la chute s'arrêtera-t-elle ?

Cette déperdition de voix n'est d'ailleurs pas récupérée par le centre ou la droite. Les listes corporatives descendent de 10% à 7,4% et le CELF (giscardiens) périclité (il passe de 3% à 2,7%). Et s'ils augmentent légèrement leur scores, la CNEF (4,8% au lieu de 4,4% l'année dernière) et l'UNI (5,4% au lieu de 3%) ne tirent

pas grand avantage de l'agitation de mai dernier.

Du côté des Indépendants, c'est Waterloo; après la fête de l'année dernière qui les avait vu rafler 37% des voix; ils se réveillent avec la gueule de bois et seulement 4% des suffrages.

Seules les listes diverses tirent leur épingle du jeu avec plus de 38% des votes (étonnant non).

— Le Conseil constitutionnel a annulé les dispositions de la loi Savary qui prévoyaient un collège unique pour l'élection au conseil d'administration des universités (collège mêlant donc profs, assistants, etc.)

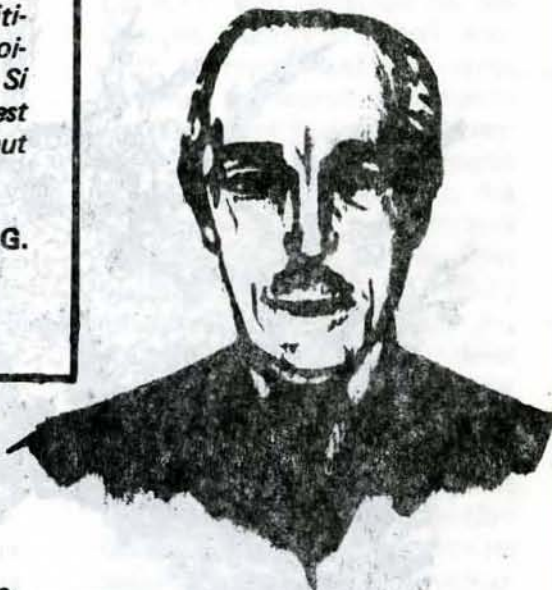
— Là-dessus les enseignants de rang non-magistral ont manifesté à Paris le 2 février (mais il faisait froid et ils n'ont réuni que 300

personnes !)

— Du côté de l'ENA ça ne s'arrange pas : les anciens élèves font le forcing contre la «troisième voie d'accès» (ça fait très cinquième colonne !) Bientôt dans «Royaliste-U», un article sur la question (vous saurez vraiment tout...)

— Bruits de couloir : il semblerait que la nouvelle loi sur la presse ait été dirigée contre un journal particulier. Nous sommes en mesure de vous révéler que c'est bien «Royaliste-U» qui est visé. Notre intégrité, nos critiques et nos révélations ne doivent pas plaire en haut lieu. Si l'opposition ne dit rien, c'est parce que nous lui faisons tout aussi peur !

L.G.



JE NE L'AI PAS VU, MAIS JE L'AI LU ...

Ce titre pour exprimer comme Maurras aurait pu le faire, l'immense joie que procure toute publication du Chef de la Maison de France. Et quel prodigieux message nous est livré dans la «Lettre aux Français» ! En effet nous disposons ainsi d'un nouveau point de repère qui nous réconforte dans notre lutte pour une restauration nationale.

Mais nous sommes surpris de constater le manque d'intérêt pour un texte aussi précieux et à une époque où la politique des partis a si peu d'audience. Les jeunes que le marasme de la vie politique inquiète et révolte aurait tellement besoin de ces propos simples qui parlent à leur conscience d'hommes de bonne volonté. Le livre du comte de Paris ne laisse aucun point dans l'ombre, il explique clairement pourquoi le projet monarchiste est sans cesse le nouveau langage de notre époque (car non prisonnier d'un carcan idéologique).

Parcourez avec nous ce recueil en relevant quelques idées qui pourraient susciter un engouement légitime pour une œuvre si novatrice et salvatrice.

Nous, jeunes, sommes particulièrement sensibles à la sauvegarde de nos racines qui nous sont retirés au profit de l'idée républicaine d'une France entière sans particularismes locaux. Le Prince acquiesce avec nous et le déplore : «C'est la mémoire du Peuple français qui a été atteinte dans le combat mené par l'Etat contre les langues régionales et contre ses modes particuliers de penser et de vivre» (cf p. 15).

On nous a leurrés sur une intention prêtée au Roi et aux grands seigneurs qui sont accusés d'avoir négligé le Peuple car «la monarchie est cette lutte contre la féodalité» (cf. p. 22 et 21), féodalité de notre temps que représente l'exploitation capitaliste». (cf. p. 37).

«La Monarchie n'est pas un régime idéal, mais l'institution ca-

pable de limiter la violence, le pouvoir qui est en mesure de poser les conditions de la justice et de la liberté : non la réalisation de l'idée du Bien, mais le moindre mal, autrement dit un pouvoir à visage humain.» (cf. p. 26)

Quelle preuve du réalisme de ce projet monarchiste, pas de programme qui promettrait

mont et merveilles, mais une adaptation constante; car le royalisme n'est pas un système idéologique mais le respect de certaines valeurs représentées par le Roi qui est la «figure vivante de l'unité, de la justice, de la liberté, de l'homme même» (cf. p. 26 et suivantes).

L'expression d'un pouvoir arbitral est une nouvelle fois réaffirmée parce que «nul ne saurait être à la fois juge et partie ou, en termes politiques, arbitre en même temps que partie prenante aux conflits de la société.» (cf. p. 116). Que diable écoutons le ! Comment peut-on comprendre que les jeunes ne sentent pas ce vent frais proposé par un Prince, qui a toujours été sensible aux problèmes de la jeunesse (cf. son analyse sur mai 68).

Nous sentons bien que le régime des partis conduit la société française à devenir hypocrite, égoïste, indifférente, violente, divisée contre elle-même (cf. p. 99). Et la proposition de la création de «délégués du peuple» et leur rôle fondamental dans le débat politique régional (cf. p. 126) est une restructuration nécessaire vers un renouvellement pour la vie de la cité.

Nous ne pouvons ici retranscrire l'ensemble des propositions économiques qui mériterait à lui seul un long débat, il en est de

même pour la politique étrangère.

Mais, de grâce, que tout jeune qui bénéficie d'un esprit ouvert, impartial, lucide et tolérant, lise cet ouvrage. Ensuite il pourra y réfléchir et venir en discuter avec nous, afin de l'éclairer sur l'extraordinaire personnalité du comte de Paris.

Signalons ici l'excellent livre de Ph. Vimeux sur «Le comte de Paris ou la passion du présent».

Franck LAFONT



ACTION ROYALISTE

LES ÉLECTIONS ET APRES

Nos militants ont consacré tout leur mois de décembre aux élections universitaires. Nous avons présenté des listes «Royaliste-Université en Droit à Paris-X Nanterre et à Rennes. A Nanterre nous étions présent pour la quatrième année consécutive. Six listes se présentaient aux suffrages des électeurs; deux de droite UNI et CELF, deux de gauche UNEF-ID et UNEF ex-Renouveau, une liste ringarde composée d'amuseurs professionnels et les royalistes. Toute la palette politique et syndicale était donc présente. Nous avons obtenu 2% des voix, chiffre peu important mais qui n'est pas à négliger. Ceux qui ont voté pour nous, compte-tenu du choix offert, le faisaient par soutien à nos idées. Ils faisaient donc un choix positif. Il y a donc là tout un public à conquérir. C'est pourquoi les tables se succèdent depuis janvier au rythme d'une par semaine tous les mercredis matin, et des collages réguliers ont été organisés. En histoire un désistement de dernière

LE DOCUMENT POLITIQUE DE LA RENTRÉE



144 pages
45 F

FAYARD

minute nous a empêchés de nous présenter. Nos militants ont regretté de ne pouvoir affronter le N°2 de l'UNEF-ID au niveau national. Une importante réunion sera organisée en avril qui devrait nous permettre de mieux nous faire connaître et de pallier cet inconvénient l'année prochaine.

A Rennes nous étions présents pour la première fois. Se présentaient : le syndicat PSA, l'UNI et une organisation corpo. Nous avons obtenus 5% des suffrages exprimés, ce qui compte-tenu des conditions dans lesquelles nous

avons fait campagne est des plus remarquables : nos affiches ont été régulièrement décollées et nous avons eu quelques heurts verbaux assez poussés avec les militants de l'UNI et surtout avec leur petit chefaillon militant d'extrême-droite renommé. Profitant de ce résultat assez prometteur nos militants rennais ont organisé le 19 février un débat entre Bertrand Renouvin et un professeur de l'université sur les aspects monarchistes des institutions de la Vème République qui a réuni environ 450 per-

notre journal est en cours de restructuration (mot très à la mode) pour préparer le départ au service militaire de plusieurs de ses animateurs parisiens l'an prochain, et un effort de coordination entre Paris et la Province va être entrepris par le biais de la création d'un collège dont nos adhérents auront bientôt à discuter du rôle et du fonctionnement. Beaucoup de travail en perspective, alors, retrouvons tous nos manches.

Marc SEVRIEN



sonnes. Une affluence record donc (plus que la réunion de l'an dernier avec les Girault de Coursac), mais un public bien décevant à cause du faible niveau des questions. Dans le nombre pourtant, nous avons trouvé quelques esprits ouverts et sym-

pathiques et la cellule étudiante de Rennes est en pleine progression...

Signalons par ailleurs qu'à Reims nos militants tiennent toutes les semaines des tables au restaurant universitaire.

Enfin l'administration de

royaliste
université

supplément à « Royaliste »

directeur de la publication
Yvan Aumont
17, rue des Petits-Champs
75001 Paris
tél. : 297.42.57
imprimerie spéciale
commission paritaire
51 700

ABONNEZ VOUS !

Nom / Prénom :

Adresse :

Etudes :

s'abonne pour 5 numéros (normal:12 F - soutien : 30 F)
CCP « Royaliste » 18 104 06 N Paris
Bulletin à retourner à Royaliste, 17, r. des Petits-Champs
75001 Paris



Olivier Lespes

Une Révolution
dans le
Royalisme



70^f

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ ALTHUS ROYALISTE

Olivier Lespes - Une révolution dans le royalisme - 150 pages - Editions « Royaliste », collection Lys-Rouge. CCP « Royaliste » 18 104 06 N Paris.
Olivier Lespes, né en 1968, est actuellement en Terminale.